

# *Mairie de DONGES*

## **RECENSEMENT DE 16 à 25 ANS.**

### **Pièces à fournir ou à scanner pour demande par mail.**

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- Une pièce d'identité de l'intéressé(e) (Carte nationale d'identité, passeport...) en cours de validation.
- Le livret de famille Parents et l'intéressé(e) concerné(e).
- Nombre de frère et sœur de l'intéressé(e).
- Niveau scolaire (spécialité), et/ou professionnelle.
- Brevet des collèges ou non.
- Numéro de téléphone // Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Adresse Mail.

Par mail à l'adresse : [administrationgenerale@ville-donges.fr](mailto:administrationgenerale@ville-donges.fr)

A la mairie sur rendez-vous pris avec le service état civil.

### **Que faut-il retenir ?**

La personne concernée doit :

- Avoir la **nationalité française**
- Avoir entre **16 et 25 ans**.
- Etre **domicilié(e) obligatoirement à DONGES.**